

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Encore des abus en CHSLD !

L’AQDR demande une enquête et réclame des États généraux

Montréal, le 25 juin 2021 - Karine Brosseau était en stage de préposée aux bénéficiaires au CHSLD public Hubert Maisonneuve de Rosemère. Constatant de multiples abus sexuels et autres dans l’établissement, elle a dénoncé ce dont elle avait été témoin. Karine Brosseau a été congédiée. Quant à l’employée suspectée, elle a simplement été déplacée ailleurs.

L’AQDR est horrifiée et indignée de ces atteintes scandaleuses contre les aînés les plus faibles. Depuis des années, ces abus se sont multipliés aux dépens des malades âgés les plus vulnérables. Au-delà même de ces faits pour le moins troublants, l’AQDR réclame une protection rapprochée et efficace des patients en institutions. Elle réclame aussi une enquête approfondie et objective, la réintégration de Karine Brosseau dans son poste de préposée, mais aussi l’imputabilité des cadres et gestionnaires responsables de ces hébergements, publics ou privés.

Quant au gouvernement, assez de paroles, passez aux actes ! Avec la Coalition pour la Dignité des Aînés (CDA), l’AQDR réclame de Monsieur Legault et de son équipe la convocation urgente d’États généraux pour écouter les voix des aînés québécois, leurs attentes et leurs besoins, leurs revendications et leurs propositions en faveur d’une réelle politique du vieillissement et du grand âge, globale, humaine, adaptée et efficace.

Pierre Lynch, président national de l’AQDR, déclare : « Les aînés sont des êtres humains, avec des droits à garantir et à respecter, surtout dans les situations de vulnérabilité. Une société qui néglige et maltraite ses aînés les plus menacés est une société dont les décideurs et les élites politiques et administratives manquent à leurs devoirs et à leurs mandats de façon irresponsable. »

Depuis 42 ans, l’Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des aînés et faire entendre leur voix. L’AQDR regroupe plus de 25 000 membres dans 41 sections dans les 16 régions administratives du Québec.

- 30 -

Pour information :
Jean Carette, premier vice-président
450 281-1269
carette.jean1@gmail.com